

2023

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



Table des matières

CADRE JURIDIQUE.....	2
CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER	3
Mesures contre l'inflation.....	3
Lancement du fonds vert	3
DETR/DSIL.....	3
SITUATION DU SMICTOM LGB	4
Ressources Humaines.....	4
Evolution des dépenses de personnel	4
Evolution des coûts « collecte/traitement ».....	5
Augmentation coût du traitement à prévoir.....	5
ACTIVITE DU SMICTOM LGB 2022	6
Bilan des investissements 2022	6
Bilan 2022	7
SITUATION FINANCIERE 2022.....	8
Résultat du compte administratif 2022.....	8
Dépenses de fonctionnement.....	8
Chapitre 011	8
Chapitre 012	9
Chapitre 65	9
Chapitre 66	9
Chapitre 67	9
Chapitre 042	9
Recettes de fonctionnement.....	10
Chapitre 013 :	10
Chapitre 70 :	10
Chapitre 74 :	10
Chapitre 75 :	10
Chapitre 77 :	10
Focus sur les ressources du syndicat	11
Dépenses d'investissement.....	12
Recettes d'investissement.....	12
Etat de la dette	13
PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS 2023	15
PROSPECTIVES 2023/2026	18

CADRE JURIDIQUE

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du syndicat est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

Il a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision, à l'occasion du vote du budget.

Il contient notamment :

- Les **orientations budgétaires envisagées** portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- La **présentation des engagements pluriannuels**, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes.
- Des informations relatives à la **structure et la gestion de l'encours de dette** contractée et les perspectives pour le projet de budget.

CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

La France a connu un choc inflationniste inédit au premier semestre 2022 à l'instar de nombreux pays.

La hausse des prix n'avait pas atteint un tel niveau depuis le milieu des années 1980. La majeure partie de cette inflation est imputable à l'augmentation drastique des prix de l'énergie subséquente à l'éclatement de la guerre en Ukraine en février 2022. Après avoir ralenti en août et en septembre (5,9 % et 5,6 %), l'inflation est repartie à la hausse en octobre (6,2 %). Cette hausse de l'inflation provient principalement de l'accélération des prix de l'énergie, de l'alimentation et des produits manufacturés.

Par ailleurs, les prix à la production devraient rester à des niveaux élevés tant que les problèmes d'approvisionnement d'énergie persistent. Si les risques de rupture d'approvisionnement et de pénurie venaient à se matérialiser cet hiver, les coûts de production pourraient encore augmenter et se transmettre aux prix à la consommation des biens et services hors-énergie.

En 2022, le SMICTOM LGB a bénéficié comme l'ensemble de la population des aides de l'Etat sur le gasoil ce qui a permis d'atténuer le montant de la dépense.

Mesures contre l'inflation

Afin de protéger la capacité des collectivités à investir face à la hausse des prix de l'énergie un soutien financier de 2,5 milliards d'euros est déployé, via deux dispositifs :

D'abord, un **filet de sécurité** centré sur les dépenses énergétiques bénéficiera, sous certaines conditions, à l'ensemble des collectivités et de leurs groupements.

A ce titre, la compensation simulée en septembre 2022 pour le SMICTOM LGB s'élevait à 125 679 €.

Les collectivités qui ne sont pas éligibles aux tarifs réglementés pourront aussi compter sur l'"**amortisseur électricité**". Il s'agira d'une prise en charge par l'Etat de 50% du surcoût de l'électricité au-delà d'un tarif de référence fixé à 180 euros par MWh, dans la limite de 500 euros par MWh.

Le SMICTOM LGB a fait les démarches afin de bénéficier de ce bouclier tarifaire.

Lancement du fonds vert

Le fonds vert de 2 milliards d'euros est destiné aux collectivités pour financer leurs investissements dans le cadre de la transition écologique. On peut y ajouter une [nouvelle enveloppe de prêts verts pour les collectivités d'un milliard d'euros de la part de la Banque des territoires](#).

Le fonds est entièrement délégué aux préfets dans le cadre des contractualisations, de telle sorte d'en finir avec les appels à projets nationaux. Il inclut une offre d'ingénierie pour accompagner les collectivités dans la transition écologique.

Complémentaire aux dotations d'investissement de l'État, le fonds vert répond à un triple objectif selon un communiqué du ministère de la Transition écologique : renforcer la performance environnementale, adapter les territoires au changement climatique, améliorer le cadre de vie.

DETR/DSIL

Les dotations d'investissement sont maintenues à leur niveau de 2022, toutefois les préfets doivent tenir compte du caractère écologique des projets pour déterminer le taux de subventionnement à accorder aux projets éligibles à la DETR et à la DSIL.

Le SMICTOM a déposé une demande de DETR en décembre 2022 pour le projet d'harmonisation des collectes.

SITUATION DU SMICTOM LGB

Ressources Humaines

En 2022

- ✚ Revalorisation des agents de la catégorie C.
- ✚ Revalorisation des agents de la catégorie B.
- ✚ Augmentation de la valeur du point d'indice de 3.5% au 1^{er} juillet 2022 (soit environ une augmentation de 20 000 €).
- ✚ Trois augmentations du taux horaire du SMIC en 2022.

Départs à la retraite prévisionnels

2022 à 2024 :

- 2 chauffeurs PL / anticiper remplacement 1 chauffeur
- 1 gardien de déchèterie
- 1 chauffeur SPL/ anticiper son remplacement

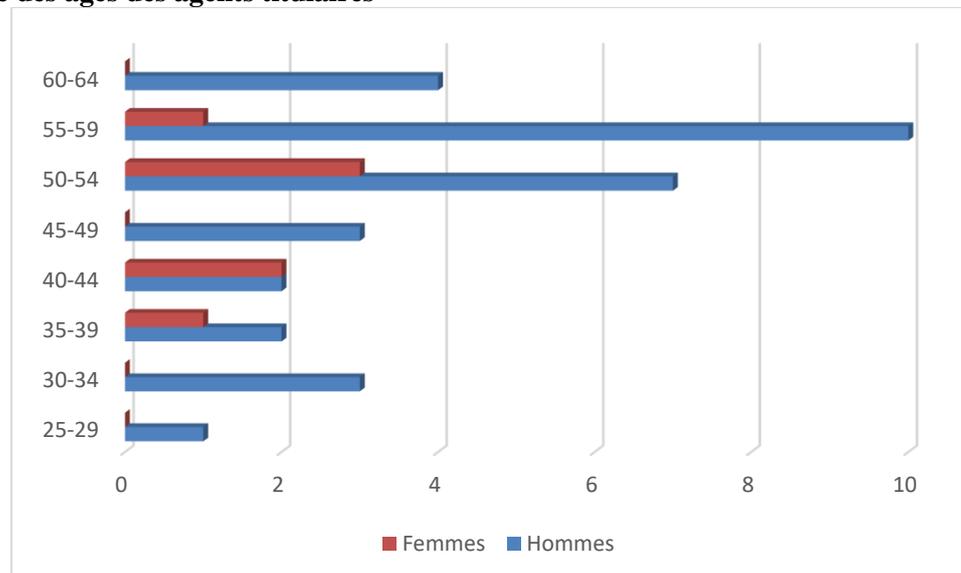
Agents en disponibilité

- 1 chauffeur SPL
- 2 chauffeurs/ripeurs (+SPL)

Maladies

- 1 agent en congés de longue maladie
- 2 agents en accident de travail

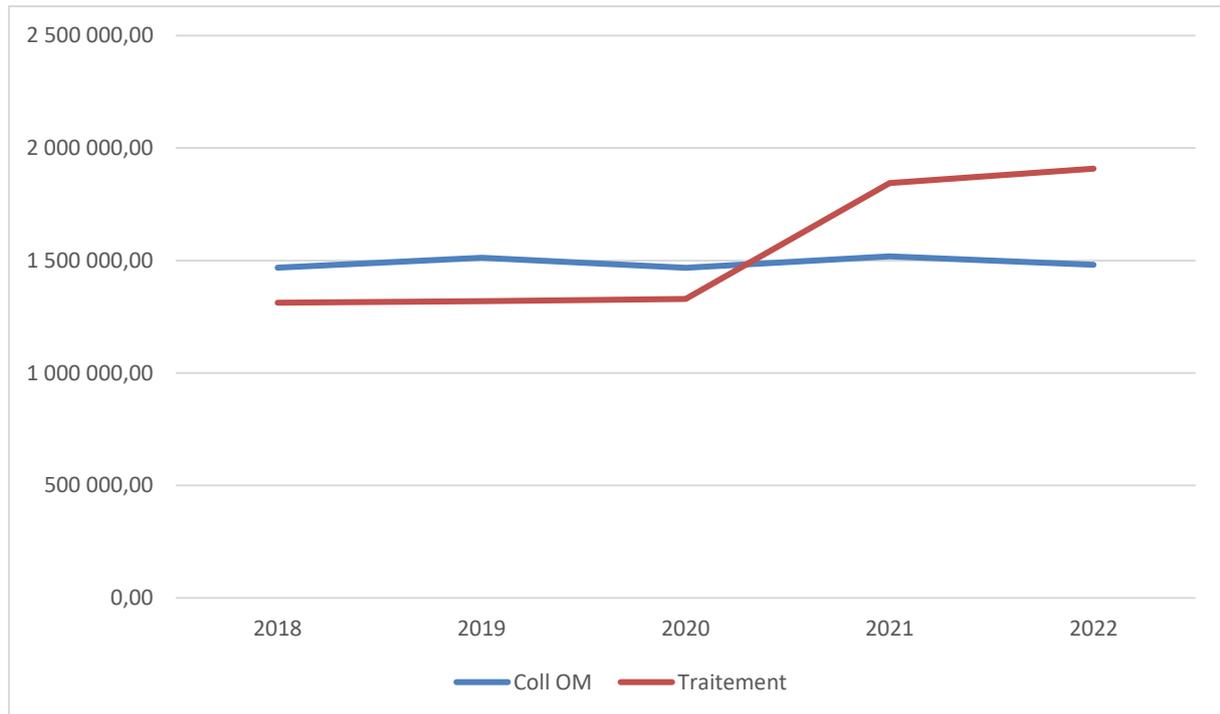
Pyramide des âges des agents titulaires



Evolution des dépenses de personnel

Libellé	CA 2021	CA 2022	Variation	Prévision 2023	Variation
Charges de personnel et frais assimilés	1 983 885,26	1 970 871,50	-0.66%	2 200 000 €	+11.5%

Evolution des coûts « collecte/traitement »



Augmentation coût du traitement à prévoir

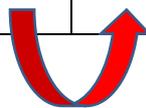
Le prix du traitement des ordures ménagères géré par ValOrizon est composé de la TGAP et des coûts des exutoires des déchets ultimes.

- La TGAP subit une augmentation programmée selon un rythme inscrit par la loi de finances de 2019. La première étape est intervenue le 1^{er} janvier 2021. En 2023, l'augmentation de la TGAP sera de 7 € HT.
- Tarif traitement OM conditionné à une baisse de 5% des tonnages en augmentation de 14€ ht/T

- **Soit une augmentation à prévoir de 21€HT/T**

Tonnages de référence ordures ménagères + reliquat encombrant : 11 775 tonnes.

Prévisionnel traitement OM			
2022	2023	Impact à tonnages constant	Impact à tonnages – 5%
147.65 € HT 162.42 € TTC	168.83 € HT 185.71 € TTC	+275 000 € TTC	+ 165 000 € TTC



ACTIVITE DU SMICTOM LGB 2022**Bilan des investissements 2022**

<i>Aménagement déchèteries</i>	<i>BP2022 : 483 400 €</i>	<i>Réalisé : 290 529.51 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Achat d'un broyeur à déchets verts implanté sur la déchèterie de Nérac ✚ Achat de compacteurs à carton implantés sur les déchèteries de Nérac et Port Sainte Marie ✚ Achat de défibrillateurs pour l'ensemble des déchèteries ✚ Travaux électriques sur les déchèteries de Nérac et Port Sainte Marie 		
<i>Acquisition conteneurs</i>	<i>BP2022 : 8 500 €</i>	<i>Réalisé : 8 496.84 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Achat de bacs pour le renouvellement de conteneurs cassés 		
<i>Aménagement casiers Fauillet</i>	<i>BP2022 : 91 700 €</i>	<i>Réalisé : 49 719,56 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Installation et câblage des pompes 		
<i>Achat PAV</i>	<i>BP2022 : 396 100 €</i>	<i>Réalisé : 67 516,19 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Achat des bornes d'apports volontaires complètes pour Montgaillard et Barbaste 		
<i>Acquisition de véhicules de collecte</i>	<i>BP2022 : 1 168 400 €</i>	<i>Réalisé : 98 400 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Achat d'un poly benne ✚ Commande de deux camions au Bio-GNV ✚ Commande d'une grue avec caisson ✚ Achat d'une remorque 		
<i>Géolocalisation</i>	<i>BP2022 : 1 500 €</i>	<i>Réalisé : 1 398 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Achat d'un GPS de géolocalisation 		
<i>Equipement Atelier</i>	<i>BP2022 : 10 000 €</i>	<i>Réalisé : 1 443.82 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel pour la réparation des camions 		
<i>Prévention</i>	<i>BP2022 : 23 704 €</i>	<i>Réalisé : 19 668.24 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Etude de faisabilité de déchèteries à plat ✚ Achat de composteurs 		
<i>Compacteur déchets</i>	<i>BP2022 : 80 000 €</i>	<i>Réalisé : 78 360 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Achat de deux compacteurs à déchets 		
<i>Construction quai de transfert</i>	<i>BP2022 : 53 400 €</i>	<i>Réalisé : 49 027.75 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Ajout de barrières ✚ Pose d'un portique de radioactivité 		
<i>Regroupement services techniques</i>	<i>BP2022 : 1 301 100 €</i>	<i>Réalisé : 379 157.92 €</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Début des travaux du site technique 		

Bilan 2022

Tonnages collectés OM PAV Déchèteries

Ordures Ménagères : En 2022

Le tonnage OM : 11 546 T soit une **baisse de 4.15%** par rapport à 2021.

Le tonnage TV : 1 922 T soit une **baisse de 29.5%** par rapport à 2021.

Collecte Points apports volontaires :

En 2022 le tonnage total de la collecte sélective en points d'apports volontaires est de 2 572 T :

- Tonnage du verre : +17.5 T
- Tonnage emballages : **- 10.8 T**
- Tonnage du papier : +29.4 T.

Les déchèteries : résultats des tonnages 2022

- Cartons : 519 T stable
- Bois : 1 235 T soit +100 T par rapport à 2021
- Métaux : 527 T soit -124 T par rapport à 2021
- Végétaux : 2 416 T soit - 339 T par rapport à 2021
- Gravats : 1 685 T soit -121T par rapport à 2021.

La prévention :

- Réalisation de 13 journées ou demi-journées de distribution/sensibilisation sur le compostage. Celles-ci ont été effectuées sur l'ensemble du territoire :
128 composteurs vendus.
- Ventes régulières au siège social du SMICTOM LGB :
57 composteurs vendus.
TOTAL : 185 composteurs vendus.
- Réalisation de plateforme de compostage partagé : 4 plateformes
 - **Prayssas** : MARPA.
 - **Barbaste** : MFR de BARBASTE.
 - **Nérac** : résidence Royal parc.
 - **Lavardac** : Rue Monnier (école primaire).

Réunion avec l'ensemble des maires pour l'harmonisation des collectes

Présentation du projet aux maires du territoire :

- Le 5/12/2022 à Albret Communauté
- Le 8/12/2022 à la Cté des Communes Du Confluent et des Coteaux de Prayssas.

Délibération au comité syndical du SMICTOM LGB :

- 13/12/2022 à l'unanimité

Installation d'un broyeur de déchets verts pour les traiter gratuitement et de compacteurs à cartons pour diminuer le nombre de transport

- Le 25/11/2022 mise en place du compacteur à cartons sur la déchèterie.
- Le 29/11/2022 inauguration du broyeur à déchet vert + compacteur à cartons sur la déchèterie de Nérac. Mise en service le 7/12/2022.

✚ Etude déchèterie à plat

Etude de faisabilité en cours.

✚ Communication sur ECT et tri

Information sur le changement de consignes :

- 7/11/2022 à Albret Communauté
- 24/11/2022 en Albret pour les secrétaires de mairie
- Le 8/12/2022 à la Cté des Communes Du Confluent et des Coteaux de Prayssas
- Kit communication envoyé à toutes les mairies du territoire en décembre.

SITUATION FINANCIERE 2022

Résultat du compte administratif 2022

Il est rappelé que les comptes étant en cours de contrôle avec les services de la Trésorerie, à la date de rédaction du Débat d'Orientation Budgétaire, il ne s'agit que d'estimatif de résultats.

	Fonctionnement		Investissement		RAR 2022
	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2022	Réalisé 2022	
Dépenses	7 459 892	5 963 104.10	3 965 799	1 286 003.26	2 065 584.04
Recettes	6 641 280	6 964 547.84	3 205 567	2 409 212.69	266 000.00
Excédent reporté	818 612		760 232		
Résultat		1 001 443.74		1 123 209.43	-1 799 584.04

Dépenses de fonctionnement

Présentation de l'évolution des dépenses de fonctionnement entre 2021 et 2022.

Chap	Libellé	CA 2021	CA 2022	Variation
011	Charges à caractère général	1 218 599,66	1 500 204,14	+23.11%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 983 885,26	1 970 871,50	-0.66%
65	Autres charges de gestion courante	2 234 296,20	2 163 498,41	-3.17%
66	Charges financières	24 532,78	32 226,16	+31.36%
67	Charges exceptionnelles	20 512,64	8 984,73	-56.20%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	914,58	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	431 155,78	286 404,58	-33.57%
	Totaux	5 912 982,32	5 963 104,10	

Chapitre 011

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, réparation des véhicules, impôts, taxes, primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de prestations et de maintenance

Chapitre 012

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 65

Autres charges de gestion courante. La dépense la plus importante de ce chapitre concerne le traitement des OMR et du tout venant des déchèteries ainsi que le tri des EML dû à VALORIZON.

Chapitre 66

Intérêts de la dette, ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette ainsi que le cautionnement des garanties financières pour le site de Fauillet.

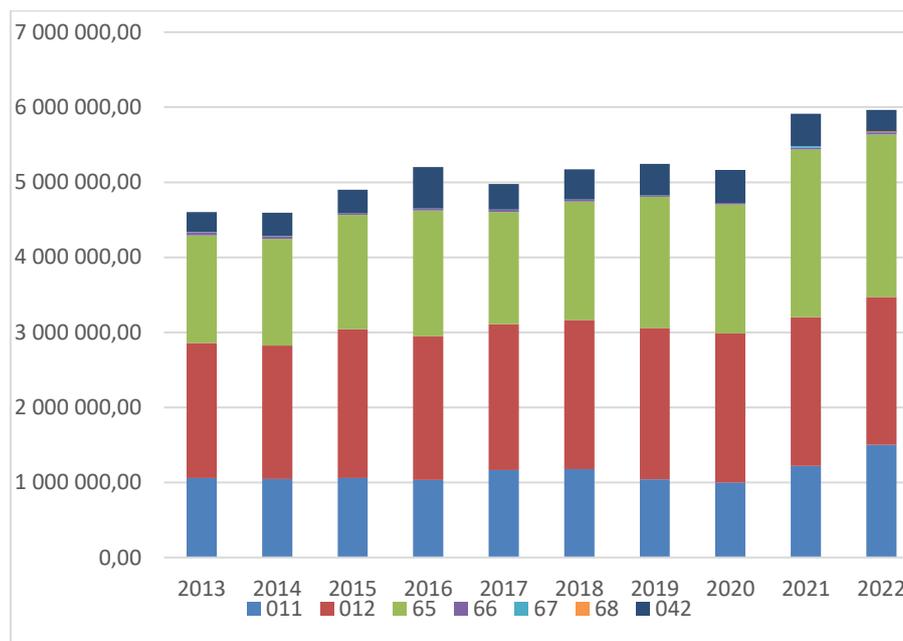
Chapitre 67

Charges exceptionnelles, ce chapitre concerne l'annulation de titres sur les exercices antérieurs.

Chapitre 042

Opérations d'ordre de transfert entre sections. Les dépenses de ce chapitre concernent les amortissements.

Evolution des dépenses de fonctionnement par chapitre



Recettes de fonctionnement

Présentation de l'évolution des recettes de fonctionnement entre 2021 et 2022.

Chap	Libellé	CA 2021	CA 2022	Variation
013	Atténuations de charges	9 692,96	68 382,77	+605.49%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	610 880,17	636 138,08	+4.13%
74	Dotations, subventions et participations	5 229 400,05	6 207 436,87	+18.7%
75	Autres produits de gestion courante	11 572,56	11 673,19	+0.87%
76	Produits financiers	0,00	22,73	
77	Produits exceptionnels	51 771,90	33 154,43	-35.96%
002	Excédent de fonctionnement reporté	912 450,16	818 612,50	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 827,02	7 739,77	+32.83%
	Totaux	6 831 594,82	7 783 160,34	

Chapitre 013 :

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 :

Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les recettes issues de la redevance spéciale et par celles de la revente des matériaux recyclables.

Il est à noter également que le prix de reprise des matières recyclables est toujours au prix plancher voire à zéro (aucune recette pour la reprise des cartons de déchèteries, des cartonnettes et des papiers).

Chapitre 74 :

Il concerne les dotations et participations.

Les participations des communautés de communes représentent la principale ressource de ce chapitre, complétée par les soutiens des Eco-organismes (CITEO, Eco Tlc, ..). Afin de maintenir nos soutiens suite au changement de barème, le Syndicat s'est engagé dans un contrat d'objectif constitué de cibles.

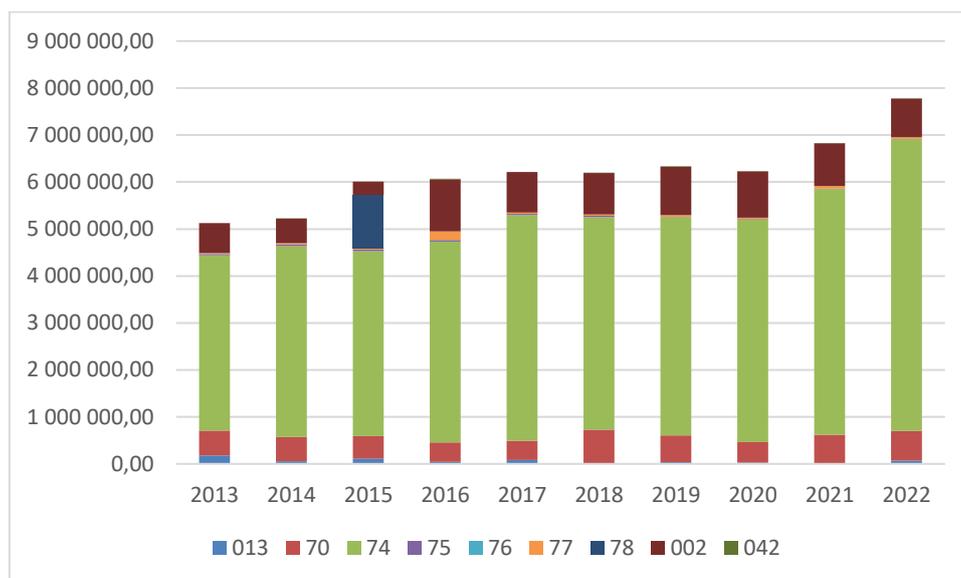
Chapitre 75 :

Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des ventes de bacs et des locations.

Chapitre 77 :

Il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.

Evolution des dépenses de fonctionnement par chapitre



Focus sur les ressources du syndicat

Participation des communautés de communes

Communauté de communes	Montant participation
Albret Communauté	3 346 173.96 €
Cté de Cnes du Confluent et des Coteaux de Prayssas	2 392 406.04 €
Totaux	5 738 580.00 €

Redevance Spéciale

Cette recette concerne les déchets collectés dans le flux des déchets ménagers, mais non produits par les ménages et dont le volume est supérieur à 770 litres par semaine.

La recette de la redevance spéciale pour l'année 2022 est de **332 727.44 €**.

Soutien des Eco-organismes

Organismes	Action	Montant
	CITEO : soutiens pour les matériaux issus de la collecte PAV	349 586.83 €
	ECO TLC : soutiens pour les déchets textiles	4 453.00 €
	Ecosystem : soutiens pour les appareils électriques et électroniques et ampoules	28 825.05 €
	Soutiens pour les déchets d'éléments d'ameublement	38 485.58 €
	EcoDDS : soutiens pour les produits de déchets ménagers spéciaux	5 128.87 €
	Total	426 479.33 €

Ventes de produits recyclables

La reprise des papiers-cartons et de certains flux de plastiques connaît actuellement des difficultés d'écoulement de la matière.

En effet, la demande des usines utilisatrices est en baisse en lien avec des commandes en matières recyclées en baisse. Les coûts d'accès à l'énergie contribuent à augmenter fortement les coûts de production entraînant pour certains des baisses voire des ruptures temporaires de production. En conséquence, les stocks en centre de tri de collecte sélective peuvent augmenter et les prix de reprise sont en baisse constante. De ce fait, ce poste de recettes est toujours estimé avec prudence.

En 2022, les ventes de produits recyclables se sont élevées à 289 911.65 €.

Dépenses d'investissement

Présentation de l'évolution des dépenses d'investissement 2021 et 2022.

Op	Libellé	CA 2021	CA 2022	Variation
024	Aménagement déchèteries	0,00	290 529,51	
100	Acquisition conteneurs	13 914,00	8 496,84	-38.93%
101	Aménagement casiers Fauillet	1 290 488,57	49 719,56	-96.15%
113	PAV	75 608,24	67 516,19	-10.70%
114	Acquisition de véhicules de collecte	48 000,00	98 400,00	+105%
115	Géolocalisation	0,00	1 398,00	
116	Equipement atelier	4 152,00	1 443,82	-65.23%
118	Prévention	44 241,27	19 668,24	-55.23%
119	Compacteurs déchets	0,00	78 360,00	
120	Construction quai de transfert	1 046 236,25	49 027,75	-95.31%
121	Regroupement des services techniques	194 638,42	379 157,92	+94.80%
*NI	Non individualisées	57 281,83	0,00	
*OF	Opérations financières	280 050,74	242 285,43	-13.49%
	Totaux	3 054 611,32	1 286 003,26	

Recettes d'investissement

Présentation de l'évolution des recettes d'investissement 2021 et 2022.

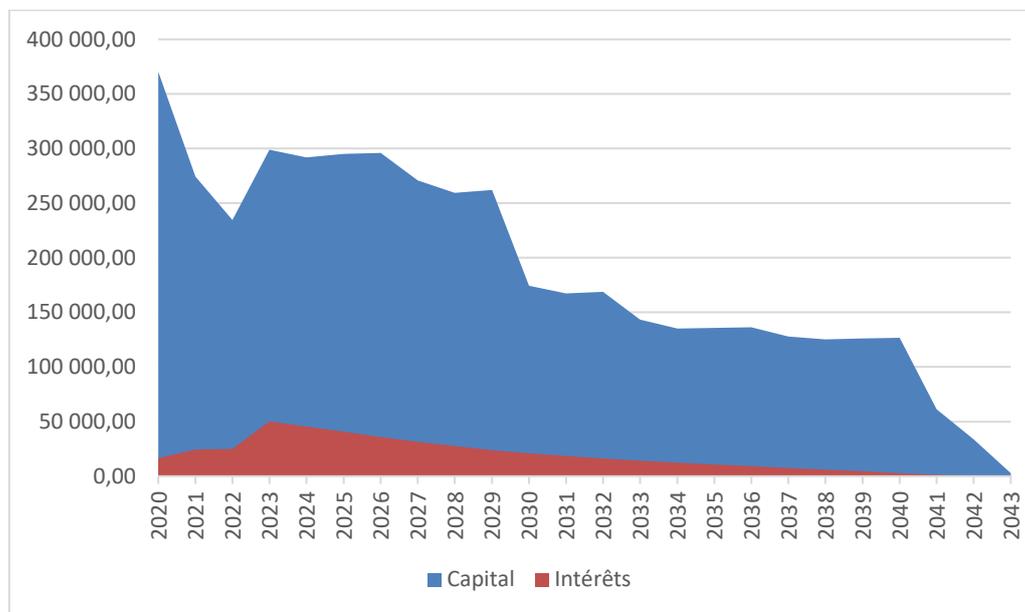
Code	Libellé	CA 2021	CA 2022	Variation
024	Aménagement déchèteries	0,00	274 000,00	
101	Aménagement casiers Fauillet	150 000,00	0,00	
113	PAV	50 000,00	220 000,00	+340%
114	Acquisition de véhicules de collecte	0,00	374 000,00	
119	Compacteurs déchets	0,00	100 000,00	
120	Construction quai de transfert	500 000,00	9 078,00	-98.18%
121	Regroupement des services techniques	354 000,00	597 785,21	+68.87
*NI	Non individualisées	76 687,85	11 949,17	-84.42%
*OF	Opérations financières	2 684 155,35	1 582 632,19	-41.04%
	Totaux	3 814 843,20	3 169 444,57	

Les principales recettes ont été constituées par :

- Le FCTVA
- Les amortissements
- Les emprunts.

Etat de la dette

Courbe d'extinction de la dette



Evolution de la capacité d'autofinancement

La capacité de gestion de l'établissement correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de ce dernier à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes. Elle représente donc l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité du syndicat, et peut s'analyser comme une ressource durable.

La CAF nette, capacité d'autofinancement des dépenses d'équipement, correspond à la CAF brute déduction faite du remboursement du capital de la dette.

	2020	2021	2022
CAF brute	515 164 €	431 4941 €	1 280 108 €
CAF nette	144 880 €	157 267 €	1 045 562 €

Tableau des annuités des emprunts

Emprunts Numéro / Objet	Annuités pour l'exercice 2022	Annuités pour l'exercice 2023	Annuités pour l'exercice 2024	Annuités pour l'exercice 2025	Annuités pour l'exercice 2026	Annuités pour l'exercice 2027	Annuités pour l'exercice 2028	Annuités pour l'exercice 2029
1414392-1 / POLYBENNE	11 929,10	11 488,05	11 033,12	10 598,12	7 663,12	0,00	0,00	0,00
9493600 / Déchetterie de Nérac	13 983,56	13 983,56	13 983,56	13 983,56	13 983,56	3 495,85	0,00	0,00
9493589 / Déchetterie de Francescas	13 983,56	13 983,56	13 983,56	13 983,56	13 983,56	3 495,88	0,00	0,00
9778169 / Achat caissons déchèteries Barbaste Nérac PS	5 019,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9778247 / Achat bornes PAV 2016	5 019,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9778465 / Achat conteneurs 2016	3 346,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9777762 / Site Unique 2016-2017	15 047,34	14 876,10	14 704,85	14 533,59	14 362,34	14 191,10	14 019,85	13 848,59
9979186 / Aménagement déchèteries 2017	7 582,88	7 531,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9979188 / ACHAT CONTENEURS 2017	5 055,26	5 021,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9979197 / ACQUISITION PAV 2017	8 425,40	8 368,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9978286 / Achat poly benne 2017	16 063,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9979190 / Achat BOM 2017 reporté 2018	36 198,46	9 014,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MON533407EUR/0534824 / REHABILITATION FAUI	29 512,50	29 275,00	29 037,50	28 800,00	28 562,50	28 325,00	28 087,50	27 850,00
MON533406EUR/0534823 / QUAI DE TRANSFERT E	35 415,00	35 130,00	34 845,00	34 560,00	34 275,00	33 990,00	33 705,00	33 420,00
10002187977 / ACHAT CHARGEUSE PAV 2020	7 246,88	7 246,88	7 246,88	7 246,88	7 246,88	7 246,95	0,00	0,00
044369G / COMPLEMENT EMPRUNT QUAI DE TRAN	22 945,26	22 791,26	22 637,26	22 483,26	22 329,26	22 175,26	22 021,26	21 867,26
044336G / EMPRUNTS OUVRAGES ASSOCIES	5 804,07	5 762,56	5 721,07	5 679,56	5 638,07	5 596,56	5 555,07	5 513,56
MON538965EUR / CONSTRUCTION SITE TECHNIQU	8 156,84	8 056,04	7 999,34	7 942,64	7 885,94	7 829,24	7 772,54	7 715,84
MON538966EUR / REHABILITATION FAUILLET 20	8 739,47	8 631,47	8 570,72	8 509,97	8 449,22	8 388,47	8 327,72	8 266,97
00020331301 / BROYEUR DECHETS VERTS	0,00	89 921,04	98 095,68	98 095,68	98 095,68	98 095,68	98 095,68	98 095,68
00020331302 / COMPACTEUR AUTONOME	0,00	26 466,99	35 289,32	35 289,32	35 289,32	35 289,32	35 289,32	35 289,32
00020331303 / SITE TECHNIQUE	0,00	31 408,18	34 264,56	34 264,56	34 264,56	34 264,56	34 264,56	34 264,56
TOTAL	259 474,51	348 956,83	337 412,42	335 970,70	332 029,01	302 383,87	287 138,50	286 131,78

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS 2023

Opération(s)	Propositions 2023	RAR 2022	Total BP 2023
Site technique CANTIRAN			
Détails	Photovoltaïque	33 000€	891 050€
	Grillage bassin de rétention	3 000€	
	Nettoyeur haute pression station lavage	8 000€	
	Réfection entrée Voirie site technique	150 000€	
	Cuve Ad Blue 7000L	15 000€	
	TOTAL	209 000€	1 100 050€
Quai de transfert			
Détails	Abris quai	8 500€	14 700€
	Tracteur tondeuse	3 000€	
	TOTAL	11 500€	
Conteneurs RS/OM			
Détails	Conteneurs	10 000€	0
	TOTAL	10 000€	

Opération(s)	Propositions 2023	RAR 2022	Total BP 2023
Véhicules			
Détails	Poly benne 200 000€ Modification des 2 compacteurs OM ouverture porte AR 15 000€ Fourgon 35 000€ Camion BOM / PAV 500 000€ TOTAL 750 000€	1 053 000€	1 803 000€
Géolocalisation			
Détails	Géolocalisation 2 BOM neuves 3 600€ TOTAL 3 600€	0	3 600€
PAV - OMR/CS			
Détails	Bornes Om Tri harmonisation 1 000 000€ VRD harmonisation 150 000€ PAV renouvellement 40 000€ TOTAL 1 190 000€	57 150€	1 247 150€
Déchèteries			
Détails	Etude préalable maîtrise d'œuvre 90 000€ Signalétique Prayssas-Mézin-PSM 16 000€ Contrôle accès 80 000€ Vidéo surveillance 5 000 € Conteneur EcoDDS D3E 53 000 € Mézin + Prayssas Travaux (chappe...) 24 000 € Achat 2 caisses 25 000€ TOTAL 293 000 €	40 620€	333 620€

Opération(s)	Propositions 2023	RAR 2022	Total BP 2023
Prévention DMA			
Détails	Composteur TOTAL	10 000€ 10 000€	1 800€ 11 800€
ISDND Fauillet			
Détails	Branchement Pompe casier TOTAL	50 000€ 50 000€	5 400€ 55 400€
Compacteur			
	Compacteur OM pour Prayssas TOTAL	50 000€ 50 000€	0 50 000€
Atelier			
	Equipement atelier TOTAL	10 000€ 10 000€	0 10 000€
TOTAL	2 587 100	2 063 720	4 650 820

PROSPECTIVES 2023/2026

- Service technique :

2023

- Arrêt de la location du bâtiment de Barbaste fin avril (soit une économie de 1956.28€ par mois)
- Fin des travaux sur Cantiran prévisionnel juin
- Déménagement de l'atelier de Nicole et regroupement de tous les agents et véhicules sur le site technique juin

- ISDND de Fauillet :

2023+ pendant 30 ans

- Suite du suivi post exploitation
- Signature de la convention d'occupation temporaire en février pour le photovoltaïque le 7/02/2023

- Déchèteries :

2023

- Poursuite des aménagements :
Pour améliorer le tri et valorisation des déchets : conteneurs ECODDS, signalétiques, nouvelle REP
- Projet de déchèterie à plat
Sur la commune d'Aiguillon : présentation de l'étude en février + présentation d'un terrain par la commune
Etude préalable maîtrise d'œuvre

2024 /2026 :

Finaliser projet déchèterie à plat : AC + CCCCCP
Localisation+ investissement+ vente éventuelle des déchèteries de Nérac + Barbaste

- Contrôle d'accès :
Mise en place du contrôle d'accès sur toutes les déchèteries
Mise en œuvre d'une tarification pour les professionnels

- Harmonisation des collectes :

- 2023 : 24 communes
- 2024 : 18 communes
- 2025 : 18 communes
- 2026 : année blanche pour la mise en œuvre de la Tarification Incitative

- **Parc de véhicules :**

2023 :

Investissement

1 poly benne

1 BOM équipée d'une grue

1 fourgon avec attelage

2024/2026 :

Vente :

Suite à l'harmonisation revente de matériel : Benne à ordures de plus de vingt ans

Suite au regroupement des services techniques : Moins de besoin en véhicule léger

- **Principal impact financier (emprunt) :**

	2023	2024	2025	2026
Harmonisation VRD	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Camion collecte PAV tri OM	500 000 €			
Déchetterie à plat		1 500 000 €		2 100 000 €
Total	1 500 000 €	2 500 000 €		3 100 000 €

Le tableau suivant présente l'endettement du syndicat si tous les investissements précédents étaient réalisés à l'aide d'emprunt avec un taux de 4% :

Emprunts	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1414392-1 / POLYBENNE	11 488,05	11 033,12	10 598,12	7 663,12	0,00	0,00
9493600 / Déchetterie de Nérac	13 983,56	13 983,56	13 983,56	13 983,56	3 495,85	0,00
9493589 / Déchetterie de Francescas	13 983,56	13 983,56	13 983,56	13 983,56	3 495,88	0,00
9777762 / Site Unique 2016-2017	14 876,10	14 704,85	14 533,59	14 362,34	14 191,10	14 019,85
9979186 / Aménagement déchèteries 2017	7 531,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9979188 / ACHAT CONTENEURS 2017	5 021,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9979197 / ACQUISITION PAV 2017	8 368,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9979190 / Achat BOM 2017	9 014,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REHABILITATION FAUILLET	29 275,00	29 037,50	28 800,00	28 562,50	28 325,00	28 087,50
QUAI DE TRANSFERT	35 130,00	34 845,00	34 560,00	34 275,00	33 990,00	33 705,00
ACHAT CHARGEUSE	7 246,88	7 246,88	7 246,88	7 246,88	7 246,95	0,00
QUAI DE TRANSFERT	22 791,26	22 637,26	22 483,26	22 329,26	22 175,26	22 021,26
OUVRAGES ASSOCIES	5 762,56	5 721,07	5 679,56	5 638,07	5 596,56	5 555,07
CONSTRUCTION SITE TECHNIQUE	8 056,04	7 999,34	7 942,64	7 885,94	7 829,24	7 772,54
REHABILITATION FAUILLET	8 631,47	8 570,72	8 509,97	8 449,22	8 388,47	8 327,72
BROYEUR/COMPACTEURS/ BOM BIO GNV	89 921,04	98 095,68	98 095,68	98 095,68	98 095,68	98 095,68
COMPACTEUR OM BORNES PAV	26 466,99	35 289,32	35 289,32	35 289,32	35 289,32	35 289,32
SITE TECHNIQUE	31 409,18	34 264,56	34 264,56	34 264,56	34 264,56	34 264,56
2023 HARMONISATION / 1000000	0,00	123 290,94	123 290,94	123 290,95	123 290,94	123 290,94
2023 CAMION / 500 000	0,00	61 645,47	61 645,47	61 645,47	61 645,47	61 645,47
2024 HARMONISATION-2 / 1000000	0,00	0,00	123 290,94	123 290,94	123 290,95	123 290,94
2024 DECH-2 / 1500000	0,00	0,00	110 372,63	110 372,62	110 372,62	110 372,62
2025 HARMONISATION-3 / 1000000	0,00	0,00	0,00	123 290,94	123 290,94	123 290,95
2026 HARMONISATION-4 / 1000000	0,00	0,00	0,00	0,00	123 290,94	123 290,94
2026 DECH-3 / 2100000	0,00	0,00	0,00	0,00	154 521,68	154 521,67
Total	348 957,83	522 348,83	754 570,68	873 919,93	1 122 087,41	1 106 842,03

Evolution de la dette avec les emprunts simulés

